

# Composition du gouvernement de la République

I- PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

**M. Julien NKOGHE BEKALE**

II- DES AUTRES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Par décret du Président de la République en date du 04 octobre 2019, sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Gouvernement de la République est réaménagé et complété ainsi qu'il suit :

## LES MINISTRES

Ministre du Tourisme, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries :

**Monsieur Jean Marie OGANDAGA**

Ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires :

**Monsieur Arnaud Calixte ENGANDJI ALANDJI**

Ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux Publics :

**Monsieur Justin NDOUNDANGOYE**

Ministre des Eaux, des Forêts, de la



Mme Prisca Koho, épouse Nlend.

Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres :

**Monsieur Lee WHITE**

Ministre de la Promotion et de l'Intégration de la Femme au Développement, chargé de la lutte contre les Violences faites aux femmes, Porte-parole du Gouvernement :

**Madame Prisca KOHO**

## LES MINISTRES DELEGUES

Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Eau, de l'Énergie, de la Valorisation et de l'Industrialisation des Res-



Mme Justine Lekogho.

sources Minières :

**Monsieur Christian MENVIE M'OBAME**

Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales, Chargé du Budget et de l'Équilibre des Comptes Publics et de l'Action Sociale :

**Monsieur Sosthène OSSOUNGOU NDIBANGOYE**

Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales, Chargé du Suivi des réformes économiques, des relations avec les institutions financières et de l'Optimisation des



Mme Nina Abouna.

Régimes Spéciaux Privilégiés :

**Madame Justine LEKOGHO**

Ministre Délégué auprès du Ministre des Transports et des Grands Travaux :

**Madame Françoise ASSENGONE OBAME**

Ministre Délégué auprès du Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres :

**Madame Nina ABOUNA**

**Le reste sans changement.**

## Entretien avec le président du Front d'égalité républicaine (FER)

### Bonaventure Nzigou Manfoumbi : "Le parti commence à reprendre ses activités sur le terrain"

Propos recueillis par SM  
Libreville/Gabon

**L'union.** Monsieur le président du Front d'égalité républicaine (FER), depuis les élections législatives au terme desquelles vous avez été élu député dans le département de la Douigny (Moabi), on constate que, à l'image de plusieurs autres formations, votre parti est dans une sorte d'atonie. Qu'est-ce qui explique cela ?

**Bonaventure Nzigou Manfoumbi :** Il faut simplement noter qu'au sortir des dernières élections couplées, législatives et locales, le parti s'était un tout petit peu essoufflé, étant donné que l'activité était forte sur le terrain. Mais rassurez-vous, depuis un certain temps, le parti commence à reprendre son activité sur le terrain. Pour preuve, récemment, nous avons présidé une rencontre du bureau exécutif, laquelle avait pour objet la mobilisation générale des troupes pour la relance de nos activités sur le terrain. Parallèlement, du côté de Moabi que nous considérons aujourd'hui comme l'un des fiefs du FER, j'ai présidé dernièrement une cérémonie d'installation des organes de base, à travers l'installation du responsable départemental et de son collègue dans la commune. La même activité s'est poursuivie au niveau du Komo-Mondah (Ntoun). Sans oublier également que, tout récemment en ma qualité de député, j'ai fait le tour de ma circonscription électorale, pour remercier les populations. Ceux qui ont suivi certains de vos frères ayant relayé nos activités dans les médias, ont d'ailleurs pu tirer les conclusions qui s'imposent. Tout ceci, pour dire, sans risque de me tromper, que l'activité du parti a repris.



Le président du Front d'égalité républicaine (FER), Bonaventure Nzigou Manfoumbi : «Notre contribution à l'Assemblée nationale est exceptionnelle.»

**En scrutant l'actualité récente concernant votre parti, on note l'adhésion de l'ancien avocat de la République, et du défunt président, Omar Bongo Ondimba, à savoir Me Moubembe. Lequel a immédiatement été élevé au rang de 7e vice-président du FER. Ne craignez-vous pas que cette situation puisse susciter des frustrations chez certains militants de la première heure qui, malheureusement, n'ont jamais été promus ?**

Reconnaissons avant tout que maître Moubembe a du talent. C'est une personnalité qui a une forte expérience. Et généralement, lorsqu'on n'a pas fait de politique, mais que l'on a longtemps travaillé aux côtés d'une personnalité politique aussi forte qu'Omar Bongo Ondimba, on devient par extension, un politique. C'est pourquoi, au regard de ses qualités, nous avons estimé au sein du FER, que son expérience peut nous ap-

porter. C'est dans ces conditions que le bureau exécutif, dans son ensemble, a entériné son arrivée au sein du parti et nous avons suggéré qu'il soit élevé au rang de 7e vice-président. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous acceptons son arrivée, car nous savons qu'il va beaucoup apporter sur le plan de la réflexion. Il sera un élément essentiel du dispositif de notre écurie politique.

**On constate que le FER ne s'est pas prononcé sur plusieurs questions d'actualité. Notamment, l'appel à un nouveau Dialogue et la sortie des Confessions religieuses...**

On peut se féliciter de la démarche des Confessions religieuses, mais on ne peut pas dire que notre parti ne s'est jamais prononcé sur ces questions. D'autant plus qu'en son temps, au sortir des dernières Législatives, nous avons donné notre avis sur, si oui ou non, il fallait organiser un autre Dialogue. Notre réponse est claire, c'est non. Il y a eu des compatriotes qui se sont retrouvés à Angondjé afin de discuter des questions ayant trait à la vie de la nation. Les fruits de ces discussions, soulignons-le, ont fait l'objet d'un protocole d'accord. De ce fait, nous ne voyons pas la nécessité de revenir dessus. Sauf si nous sommes animés par le gaspillage des deniers publics, étant donné qu'il s'agit ici, d'utiliser à nouveau, l'argent du contribuable. Toute chose qui équivaldrait par ricochet, à ne plus se reconnaître dans le travail qui a été fait et à encourager le gaspillage financier. Nous pensons que ce qu'il y a simplement lieu de faire, c'est d'appliquer les mesures qui ont été prises de commun accord, entre les acteurs politiques et la société civile, à Angondjé.

**Quel est aujourd'hui l'apport du député que vous êtes, au sein d'une Assemblée nationale fortement dominée**

**par le parti au pouvoir et ses alliés ?**

Il est effectivement difficile de s'exprimer dans une institution comme l'Assemblée nationale gabonaise (PDG). Mais il va de soi que nous sommes en démocratie. De ce fait, et quel que soit le pays, dès lors qu'un groupe est majoritaire, les groupes minoritaires subissent la loi de la majorité. Mais, malgré cela, mes collègues députés le savent et peuvent le témoigner, le président du Front d'égalité républicaine se bat comme il peut, pour l'éclosion de la démocratie, du débat d'idées et de la liberté d'expression dans notre pays. Je ne manque pas l'occasion de rappeler à mes collègues la nécessité de laisser le débat s'ouvrir pour que la démocratie puisse réellement s'ancrer au sein de l'institution. De même, je n'hésite pas, un seul instant, à rappeler un certain nombre de choses, notamment dans le vote des lois où le plus souvent, je nous trouve lapidaires. J'insiste sur le fait que notre institution doit être de plus en plus prudente et très regardante afin d'éviter d'entériner des lois qui, de notre point de vue, peuvent être liberticides et causer du tort à la bonne marche de la Nation. C'est dire que notre contribution à l'Assemblée nationale est riche et sans vouloir me jeter des fleurs, je dirai même qu'elle est exceptionnelle.

### Rentrée judiciaire lundi prochain

Les Premiers présidents de la Cour de Cassation, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes informent tous les membres du Corps judiciaire que l'audience solennelle de rentrée des Cours et Tribunaux pour l'année judiciaire 2019-2020 aura lieu le lundi 07 octobre 2019 à 10 heures dans la salle d'apparat du Palais de Justice de Libreville.